

# LE BOULET

Groupement pour la protection du Vieux-Carouge

## bulletin d'information

C.P. 1443 - 1227 Carouge—Octobre 2014 n° 01/14 - tirage 300 ex

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal ainsi que de multiples actions de sauvegarde.

## Pont Neuf: enfin une issue



En date du 5 septembre, le Comité de notre association a été reçu par MM. Rémy Pagni et Nicolas Walder, Conseillers administratifs des Villes de Genève et Carouge en charge de la conduite des travaux de remise en état du Pont Neuf. Une nouvelle variante prévoyant un élargissement des trottoirs existants sans modification notable du gabarit du pont nous a été présentée. Les barrières actuelles ainsi que les consoles en fonte du XIXe siècle seront conservées. Ce projet qui répond à nos demandes pourra être présenté dès cet automne aux Conseils municipaux respectifs de Carouge et de Genève pour acceptation d'un crédit global de 7 millions de francs (chaque commune aurait la moitié de ce montant à sa charge). Le chantier débiterait l'été prochain.

Ainsi s'éloigne le spectre d'un élargissement de la chaussée avec des trottoirs bétonnés en surplomb ainsi que la pose de barrières en aluminium avec des éclairages intégrés « modes » en LED ! On observera que ces idées novatrices émanaient du même bureau d'architectes qui avait conçu le mobilier urbain de Carouge dans les rues reprofilées mur à mur il y a quelques années.

L'action du Boulet qui s'est révélée décisive dans ce cas a heureusement permis d'envisager dans de bonnes conditions une sauvegarde de ce pont historique.



# Commissions officielles

Le 14 janvier 2014, le Conseiller d'Etat en charge du DALE M. Hodgers nous invitait par courrier à lui soumettre des propositions de candidatures en vue de remplacer le siège devenu vacant de notre représentante au sein de la CMNS.

Le 22 janvier, notre comité proposait deux candidatures de membres ayant déjà siégé au sein de la CMNS et dont la compétence était donc parfaitement reconnue.

Le 25 juin dernier, en réponse à notre étonnement au fait qu'aucun de nos candidats n'était retenu, le Conseil d'Etat nous répondait qu'au vu des enjeux territoriaux et de la nécessité de disposer de personnes experts en connaissance énergétique, ses choix s'étaient portés sur des représentants d'associations actives au plan cantonal. A cela s'ajoutait un compliment portant sur le rôle joué par les associations d'échelle communale.

Cette situation fondée sur une modification légale votée en 2013, modification qui intervient après la suppression au cours de la dernière législature de la Commission cantonale du Vieux-Carouge, n'est pas pour nous rassurer. En effet, depuis 1977, le Boulet a toujours été représenté au sein de la CMNS, ce qui a permis de positiver notre action et d'intervenir en amont des procédures de recours. Que l'on considère après cela comme le fait le Conseil d'Etat, que notre action visant à impliquer les citoyens dans la sauvegarde du patrimoine est utile n'est pas nécessairement la meilleure façon de faciliter notre tâche.

Par contre, plus que jamais, le Boulet se devra d'être présent et d'agir grâce au soutien de ses membres.



---

## Olivier de Provence

Le 15 septembre dernier, notre groupement a adressé une lettre d'observations au DALE (Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Equipement) dans laquelle nous faisons part de notre opposition à un projet de réaménagement de l'Olivier de Provence.

Déposé par la société Future Engineering SA, ce projet prévoit un programme surdimensionné, avec ajout en surélévation d'un important volume destiné à créer un hôtel. A proximité immédiate du temple de Carouge, qui est un édifice classé, deux étages vitrés seraient ajoutés à un petit bâtiment existant. Tout ce volume serait recouvert d'un bardage métallique totalement étranger au caractère du Vieux-Carouge. Enfin, ce projet prévoirait un vidage plus ou moins systématique de l'intérieur de deux bâtiments existants.

Notre groupement entend s'opposer à de tels projets qui violent clairement les dispositions de sauvegarde existantes et qui n'ont pas leur place au cœur de Carouge

# Bief-à-Dance

Après avoir formulé une opposition auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) à Berne le 3 février dernier, notre Association a reçu le 28 mars un courrier dudit Office attirant notre attention sur le fait que nous n'aurions pas qualité pour agir au sens des dispositions fédérales et sur le fait que dès lors, juridiquement, notre opposition pourrait avoir une dimension abusive.

Après consultation d'un avis juridique et suite aux contacts pris avec les habitants riverains qui ont aussi formulé une opposition et auxquels nous apportons notre soutien, il est apparu préférable pour les finances de notre Association de retirer notre opposition formelle. La procédure d'opposition auprès de l'OFT reste toutefois effective de par les procédures engagées par les riverains et la Ville de Carouge qui demandent l'étude sérieuse d'une variante de sortie de secours du CEVA qui soit moins dommageable pour ce site naturel et le tronçon du chemin de Saint-Jacques de Compostelle qui le traverse.

Aux dernières nouvelles, des travaux préparatoires de protection du chemin du Bief-à-Dance sont entrepris du 29 septembre au 3 octobre. Du tout venant à été déposé sur une natte textile ce qui devrait permettre de restituer au terme des travaux le chemin plus ou moins dans son état initial. Le mercredi 1er octobre, des engins de chantiers étaient déjà à l'œuvre sur la parcelle bordant la Drize et propriété de la Ville de Carouge. Etonnant que ces travaux n'aient pas fait l'objet d'une annonce lors des séances publiques du Conseil municipal.



La promenade longeant les bords de la Drize fera l'objet d'un « itinéraire de déviation ».

On ne sait toujours rien à l'heure actuelle des intentions des constructeurs du CEVA concernant l'étude de variantes de la sortie de secours envisagée.

---

# Parc de la Cure

Suite au dépôt le 27 juin 2013 d'une requête en autorisation de construire préalable qui avait reçu l'aval de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) et de la Ville de Carouge, notre groupement avait transmis ses observations à la direction des autorisations de construire.

Nous regrettons que le nouveau projet ne s'inscrive pas dans la continuité de l'alignement des îlots bâtis du XVIIIe siècle et que la totalité des places de parking en surface ne soient pas supprimées.

Les réponses qui nous ont été notifiées faisaient état de la demande faite par la CMNS de conserver le volume de la cure actuelle, ce qui rendait impossible un autre parti d'implantation et

et de l'existence d'un câble d'alimentation électrique à fort voltage (130 KW) ce qui rendrait économiquement impossible un accès direct aux sous-sols depuis le parking voisin de la place de Sardaigne.

Le nouveau petit bâtiment qui sera implanté dans le prolongement de l'axe de la rue de la Faiënerie aura un gabarit de l'ordre de 10 mètres de hauteur et comportera deux étages sur rez-de-chaussée. Il sera d'architecture contemporaine. La Fondation Foyer Handicap, qui est le maître d'ouvrage, a accepté au mois de janvier 2014 de conclure avec la Ville de Carouge une convention qui permettrait l'ouverture, en période diurne, d'une partie de l'espace de parc qui sera conservé côté place de Sardaigne.

---

# CONFÉRENCES D'AUTOMNE

Cet automne nous accueillons des conférenciers fins connaisseurs de notre histoire régionale.

D'ores et déjà nous vous invitons donc à participer nombreux à ces deux soirées ouvertes à toutes les personnes intéressées.

---

## CAROUGE AU MOYEN-ÂGE

**Conférence de Monsieur  
Matthieu De La Corbière  
Historien à l'inventaire MAH**

Mercredi 15 octobre 2014  
à 20 h 00

Café–restaurant Le Boccalino  
Place du Rondeau 4 – Carouge  
*Entrée libre*

## L'ATLAS HISTORIQUE DU PAYS DE GENÈVE des Celtes au Grand Genève

**Présentation par Messieurs  
Claude Barbier &  
Pierre-François Schwarz**

t

Mercredi 29 octobre 2014  
à 20 h 00

Café–restaurant Le Boccalino  
Place du Rondeau 4 – Carouge  
*Entrée libre*